Offre d'emploi *Cuisinier au Village Celte du Festival Interceltique de Lorient*

Employeur : Association loi 1901 Festival Interceltique de Lorient
Lieu de travail : Lorient – sur le site du Village Celte pendant le festival
Contrat : CDD saisonnier
Date de début : 02 août 2018
Date de fin : 13 août 2018
Rémunération : 10,80 euros brut de l'heure (à négocier suivant expérience)
Convention collective : Convention Nationale des Entreprises du Secteur Privé du Spectacle Vivant
Classification d'emploi : Groupe Employés qualifié groupe 1, échelon 1

Objectif principal du poste :

Sous la responsabilité du responsable de son pôle d'affection au Village Celte, le cuisinier devra participer à l'encadrement de la préparation des plats, tout en gérant les stocks et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Description du poste

Dans le cadre de la 48e édition du Festival Interceltique, la personne assurera :

- Encadrement de la préparation et de la réalisation des plats, de l'entrée au dessert
- Présentation des plats en vue du service
- Adaptation du travail selon les objectifs de gestion du Festival
- Approvisionnement et gestion des stocks et réassort (commande, réception, stock des matières premières, vérification des produits livrés)
- Vérification du nettoyage des ustensiles et plans de travail
- Mise en place des documents pour les contrôles sanitaires et les allergènes
- Encadrement des jeunes saisonniers
- Service le midi et le soir
- Offre de restauration à dominantes poissons et fruits de mer

Compétences requises

- Capacité de travail en équipe
- Bonne condition physique
- Exigence accrue sur l'hygiène personnelle ainsi que sur celle des saisonniers qu'il encadre
- Respect impératif des consignes d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Fiabilité dans la présence durant le festival
- Rapidité et fiabilité d'exécution et capacité de polyvalence

Conditions de travail

- Rythme de travail soutenu (maximum 48h semaine), service le midi et le soir
- Travail en week-end et le soir
- Manutention et port de charges
- Présence obligatoire sur la durée du Festival
- Le poste sera situé sur la Terrasse Bleue du Festival

Autonomie et limites de responsabilités

Exécution des travaux définis et contrôlés par le responsable du service.
Autonomie relative laissée à l'exécutant dans la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réalisation de son travail ; avec un contrôle des tâches systématiques.
Compte tenu de la spécificité de l'activité de l'association vous faites également preuve de polyvalence pour des activités qui ne relèveraient pas directement de votre poste.

Candidature à envoyer : administration@festival-interceltique.bzh; delphine.guillerme@gmail.com avant le 10 juillet 2018